



Le parc naturel marin : décider ensemble

Un parc naturel marin est un nouvel outil de gestion du milieu marin, non réglementaire, adapté à de grandes étendues marines avec de multiples activités humaines.

Il a pour objectif de connaître et protéger le milieu marin et de promouvoir le développement durable des activités maritimes. L'originalité du parc naturel marin est la démarche participative, pour sa création puis pour sa gouvernance : le parc est géré localement par un conseil de gestion réunissant élus, professionnels de la mer, associations, usagers de loisirs, scientifiques, services de l'État... Le conseil émet des avis conformes pour des activités ayant un effet notable sur le milieu marin.

Il existe actuellement deux parcs naturels marins : l'Iroise et Mayotte. Cinq autres sont à l'étude, dont le bassin d'Arcachon et son ouvert.

Différents outils existent sur le bassin :

réserves naturelles nationales du banc d'Arguin et des prés salés d'Arès et de Lège, Natura 2000, sites du Conservatoire du littoral, SCOT, SMVM, SAGE, parc naturel régional des Landes de Gascogne. Un syndicat intercommunal, le SIBA, mène également des actions.

Ces outils, complémentaires, ont des prérogatives limitées dans leurs missions et dans l'espace.

Ils n'offrent pas de réponse globale.

Le « parc naturel marin », intégrateur, permet d'articuler ces différents dispositifs et de répondre aux enjeux globaux du milieu marin.



Une mission d'étude pour construire le projet en concertation



Depuis le 15 février 2010, une équipe de l'Agence des aires marines protégées, conduite par Anne Littaye, mène la concertation pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert.

La mission est sous la tutelle du préfet de la région Aquitaine et du préfet maritime de l'Atlantique.

Une connaissance partagée

Avec l'appui des scientifiques, et en faisant appel aux savoirs des professionnels et usagers, la mission rassemble et diffuse les connaissances afin de dégager les enjeux du milieu marin.

Une concertation

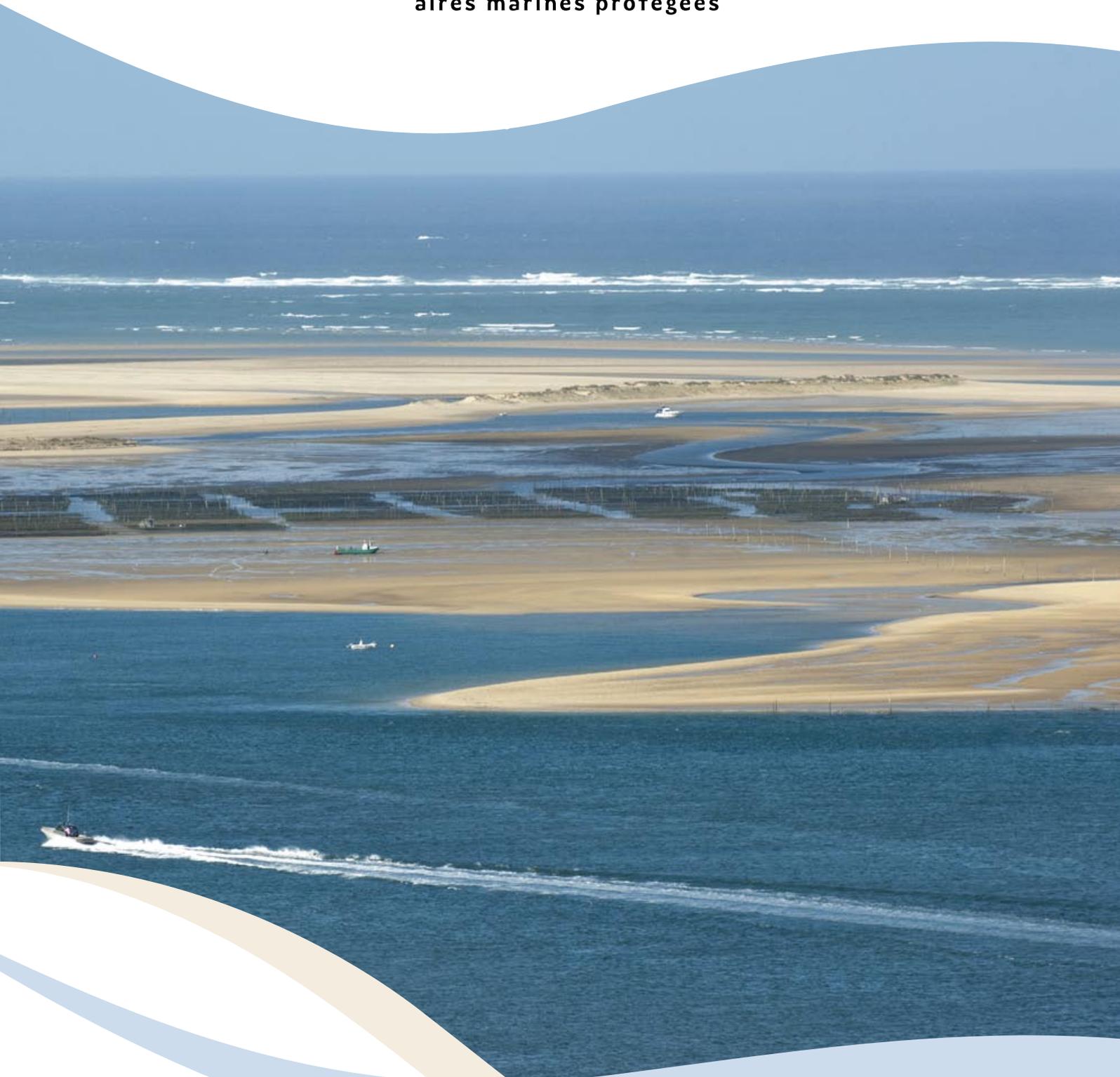
Cette connaissance partagée permettra de définir, en concertation avec les acteurs, le périmètre du futur parc, ses orientations (son identité), et son conseil de gestion (sa gouvernance). Des réunions de concertation sont organisées durant toute la durée du projet.

Une consultation et une enquête publique

Le projet de création d'un parc naturel marin devrait être soumis à une enquête publique fin 2011.

Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert /
Sous-préfecture d'Arcachon / 55 bd Général Leclerc / 33120 Arcachon / 06 72 65 34 16 et 06 31 54 90 67
email: mission.arcachon@aires-marines.fr / www.aires-marines.fr/arcachon





Le bassin d'Arcachon et son ouvert :
construisons ensemble
un parc naturel marin



✦ Un bassin entre terre et mer

Le bassin d'Arcachon constitue une lagune de 174 km² remarquable par ses paysages et son patrimoine naturel. Des mouvements de sables et d'eau façonnent le bassin et la côte océane. Vers le large, l'ouvert du bassin est modelé par la force des marées, les importants déplacements sédimentaires et les apports d'eau douce de la Leyre. Le flux et reflux des marées transforment profondément les paysages: à marée basse, la mer découvre les 2/3 de la superficie du bassin. Cette étendue de vasière contraste avec la côte battue par la houle. La puissance de ces phénomènes fascine.

Un « corridor écologique » se crée permettant à des espèces océaniques comme le phytoplancton ou les juvéniles de soles d'entrer dans le bassin et à d'autres espèces de poursuivre leur cycle en mer, telles les anguilles. À l'ouvert du bassin, on trouve également des mammifères marins et des tortues. Ces divers habitats assurent des fonctions écologiques essentielles: zones de reproduction, de nurserie, de reposoir, productions biologiques, drainage des eaux, piège à sédiments, recyclage de la matière...



MISE A L'ETUDE D'UN PARC NATUREL MARIN DANS LE BASSIN D'ARCACHON ET SON OUVERT



Source : LANDSAT-7 (NASA) - Laboratoire EPOC, Université de Bordeaux / Système de coordonnées : RGF - Lambert 93 / Réalisation : novembre 2010

Les échanges avec l'océan, les cours d'eau douce et les déplacements de bancs de sables expliquent cette mosaïque de paysages: delta de la Leyre, prés salés, vasières coquillères, chenaux, dunes battues, presqu'île du cap Ferret, îlots sableux (banc d'Arguin), vasières à zostères... Les prés salés font l'interface entre terre et mer. Le bassin est ouvert sur le plateau continental du golfe de Gascogne.

Un patrimoine naturel exceptionnel...

- **Oiseaux: zone d'importance internationale** pour les sternes caugek, bécasseaux variables, barges à queue noir et les gorges bleues...

- **14 espèces de mammifères marins** et 4 espèces de **tortues marines**: grand dauphin, marsouin, phoque gris, tortue caouanne, tortue luth...

...mais fragile

- **Herbier à zostères (*Zostera noltii*):** le plus étendu d'Europe fin 1990, il recouvrait les 2/3 des vasières (70 km²). **Depuis 2005, régression importante de la superficie et éclaircissement de la densité.** > Habitat privilégié de l'**hippocampe**.

- **Recul de la dune du Pilat** de 1 à 5 m par an.

- **Transport moyen résiduel de sable par les courants** de 600 000 m³/an soit 1/100 du volume de la dune du Pilat.



Les prés salés de marée basse à marée haute.



Un milieu naturel unique qui attire et fait vivre



La richesse de ce patrimoine naturel, la douceur du climat et la productivité des écosystèmes expliquent l'attractivité du bassin d'Arcachon. La vasière est occupée par des gisements d'huîtres sauvages et des parcs ostréicoles exploités. Une partie des zones humides est aménagée en lacs de tonne pour la chasse maritime et en domaines endigués qui sont autant de réservoirs à poissons.

Le bassin d'Arcachon abrite de nombreuses activités maritimes. Le bassin est naturellement associé à l'huître ; l'ostréiculture est la principale activité en termes d'emplois. La pêche, professionnelle ou récréative, est aussi une activité maritime importante. Des chalutiers, des fileyeurs et des « vedettes océan » travaillent sur le bassin et également à l'extérieur. La plaisance ne cesse de se développer : Arcachon est devenu le second port de plaisance atlantique avec 2 800 anneaux.

Un patrimoine culturel unique témoigne de cette identité maritime : pinasses, bacs à voile, cabanes ostréicoles, pitts à civelle... À la population permanente, s'ajoute un nombre important de résidents secondaires. Ce phénomène a considérablement participé au développement de l'urbanisme.



- **Ostréiculture** : 350 entreprises ostréicoles, 8 000 à 10 000 tonnes d'huîtres produites annuellement.
- **Pêche** : une flotte professionnelle et récréative pêchant principalement sole, seiche et bar. Plus de 185 bateaux pratiquent une activité mixte pêche-ostréiculture.
- **Nautisme** : plus de 12 000 navires, en grande majorité motorisés, d'une longueur moyenne de 6 à 8 m.
- **Tourisme** : 130 000 résidents secondaires pour une population permanente de 120 000 habitants. 40 000 touristes par an.

Toutes ces activités humaines s'exercent sur un seul et unique milieu marin, vulnérable. Ces usages nombreux entraînent des conflits nécessitant la mise en place d'une gestion intégrée.

Des questions se posent :

- > Quel avenir conchylicole pour ce bassin, premier centre naisseur d'huîtres européen jusqu'aux années 2000 ?
- > Quelle identité et quelle attractivité face à l'affluence touristique et au développement urbain ?
- > Quelle utilisation et quel partage de l'espace maritime ?

Les paradoxes du bassin

- Douceur des paysages / Dangereux des courants.
- Recherche scientifique importante / Difficulté d'anticipation des crises naturelles.
- Volonté de protection du milieu marin / Surfréquentation.
- Attachement territorial très fort / Population majoritairement extérieure.

Le parc naturel marin offre une nouvelle possibilité de protection et de gestion du milieu marin.